

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. DECROIX

Le tabac et la dépopulation de la France

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 95-97

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__95_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LE TABAC ET LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE.

On sait que pendant le cours de l'année dernière, l'Académie de médecine s'est occupée activement de la question de la dépopulation de la France, ou, pour parler plus exactement, du faible accroissement de sa population. L'on a pu croire un instant que cette discussion était épuisée, lorsque le Dr Dujardin-Beaumetz vint ranimer le débat, en produisant devant l'Académie au nom de la Société contre l'abus du tabac, un travail tendant à démontrer que l'abus du tabac, son usage même exerce une influence pernicieuse sur la vie et sur la constitution des enfants nouveau-nés.

Sans entrer dans l'examen des opinions qui ont été émises à ce propos par plusieurs membres de l'Académie, et qui tendent, pour la plupart, à confirmer les conclusions du travail de M. Dujardin-Beaumetz, il est certain que ces conclusions n'ont pas été acceptées sans contestation. M. Brouardel, notamment, a cru pouvoir les réduire à néant, en faisant observer qu'en Allemagne on fume plus qu'en France et que cependant c'est en Allemagne qu'on constate la plus forte natalité.

Les documents statistiques indiquent, en effet, que la consommation du tabac est en Allemagne de 1,700 grammes par habitant, tandis qu'elle n'est en France que de 924 grammes, cela est incontestable ; toutefois, j'ai pu observer que dans ce pays les affections nicotiques sont très rares : c'est que si les Allemands fument beaucoup plus que les Français, ils s'empoisonnent beaucoup moins, et la raison en est facile à donner : elle tient à la qualité même du tabac allemand qui renferme peu de nicotine, et à la manière de fumer des Allemands, leurs pipes à long tuyau ayant pour effet de retenir une grande partie de ce poison. Ajoutons que les Allemands boivent beaucoup de bière, et que les tempéraments lymphatiques du Nord sont moins accessibles à l'influence du tabac que les tempéraments névroso-sanguins du Midi.

On connaît à peu près exactement la quantité de tabac livrée à la consommation dans les différents pays, mais ce qu'on ne connaît pas, c'est le nombre relatif des consommateurs de tabac. Il est probable que si ce dernier nombre était parfaitement déterminé, la consommation par tête indiquerait des rapports bien différents de ceux qu'on obtient, en divisant simplement la consommation générale d'un pays par le nombre des habitants.

Force nous est néanmoins de nous contenter de cette dernière mesure, et en ce qui concerne la France, je ne puis que m'en rapporter aux chiffres fournis par le compte de l'administration des tabacs. C'est au compte de 1888 que j'ai emprunté les chiffres nécessaires, et, pour les besoins de ma thèse, je les ai mis en regard des chiffres du mouvement de la population, que j'emprunte au dernier rapport officiel publié par le ministre du commerce. J'ajoute que je me bornerai à reproduire

les colonnes *excédent des naissances*, *excédent des décès*, dans leur rapport avec la consommation du tabac.

Enfin, pour mieux frapper l'attention, au lieu de prendre les départements un à un, il me suffira de mettre en regard des dix départements où l'on fume le plus, les dix départements où l'on fume le moins.

Voici mon tableau :

INFLUENCE DU TABAC SUR LES NAISSANCES ET LES DÉCÈS

DÉPARTEMENTS.	POPULATION.	CONSOMMATION de TABAC par habitant.	EXCÉDENT	
			des naissances.	des décès.
<i>Départements où l'on fume le plus.</i>				
Nord	1,670,184	2,246 ^{gr}	14,683	»
Meurthe-et-Moselle . .	431,693	1,571	775	»
Pas-de-Calais	853,526	1,530	8,627	»
Bouches-du-Rhône . .	604,857	1,455	»	147
Var	283,689	1,427	»	887
Seine	2,961,089	1,184	4,901	»
Alpes-Maritimes	238,057	1,146	368	»
Hérault	439,044	1,144	»	1,018
Ardennes	332,759	1,039	504	»
Pyrénées-Orientales . .	211,187	1,025 ^{gr}	811	»
Totaux	8,026,085	13,767	30,669	2,052
Moyenne { générale . .	802,610	1,377	30.67	205
{ sur 10,000 hab.	»	»	38.10	2.55
<i>Départements où l'on fume le moins.</i>				
Lozère	141,264	216	1,111	»
Aveyron	415,826	276	1,580	»
Creuse	284,942	307	1,234	»
Dordogne	492,205	314	1,285	»
Lot	271,514	336	»	585
Cantal	241,742	339	636	»
Vendée	434,808	349	3,364	»
Landes	302,266	354	1,442	»
Corèze	326,994	359	2,327	»
Haute-Loire	320,063	365	1,020	»
Totaux	3,231,124	3,215	13,999	585
Moyenne { générale . .	323,112	321	13.90	58
{ sur 10,000 hab.	»	»	43.33	1.81

Dans ce tableau statistique, on peut remarquer : 1° que dans les dix départements où l'on fume le plus, trois présentent un excédent de *décès*; tandis qu'il n'y en a qu'un seul dans les dix où l'on fume le moins ; 2° que la moyenne de tabac consommé par habitant est de 1,377 grammes dans les premiers départements et seulement de 321 dans les derniers ; 3° que dans les dix le plus nicotïnés, l'excédent de naissances sur 10,000 habitants n'est que de 38, tandis qu'il est de 43 dans les au-

tres ; 4° que l'excédent des décès, au contraire, est de 2.55 pour les départements grands fumeurs contre 1.81 seulement pour les petits fumeurs.

Il est vrai que le département du Nord, c'est le seul, fait exception à cette règle, mais à cet égard je m'en réfère à ce que j'ai dit de l'Allemagne et que j'aurais pu dire aussi bien de la Belgique. Ce ne peut être le fait que de raisons purement locales, dans lesquelles je ne puis entrer, et c'est précisément pour me tenir en garde contre des exceptions de cette espèce que j'ai comparé non un département à un département, mais dix départements entre eux.

En résumé, je crois pouvoir conclure, aussi bien des observations médicales et des recherches physiologiques que des enseignements de la statistique, que l'habitude du tabac doit être une des causes de la dépopulation de la France. Le Gouvernement ne pourrait-il pas lutter contre cet abus, en interdisant aux mineurs au-dessous de 16 ans de faire usage du tabac sur la voie et dans les établissements publics ?

E. DECROIX,

Président de la Société contre l'abus du tabac.
